Tourcoing, puis à Roubaix pour le service qui lui avait été commandé il avait forcé la vitesse sans s'occuper des obstacles ou des victimes qu'il pouvait faire par son imprudence. C'est ce qui lui vaut d'être écroué en attendant de passer en correctionnelle.

LA RETRAITE MILITAIRE
A LILLE

La retraite militaire sera exécutée samedi soir par la fanfare des chasseurs à pied.

Le bruit a couru que toutes les troupes de la garnison seraient consignées samedi soir et dimanche. Nous n'avons pu en avoir confirmation.

Il est cependant certain que de sérieuses mesures seront prises pour réprimer les manifestations qui pourraient se produire, soit au cours de la retraite militaire, soit à l'occasion d'une réunion quelconque.

* * *

Dans la soirée, de 4 h. 1/2 à six heures, on a fait subir une minutieuse visite du paquetage de tous les soldats. Cette visite avait pour but de rechercher si aucune feuille de propagande contre la loi de trois ans, ne se trouvait dans les effets.

Les officiers ont fait à leurs hommes trois conférences ; ils ont commenté les incidents de Toul et ont exprimé l'espoir que les soldats du 43e sauront eux, partout et toujours, observer une exacte discipline.

ROUBAIX

Association du Fonds Roubaisien contre le Chômage involontaire. — Le Comité de l'Association du Fonds Roubaisien contre le Chômage involontaire s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. Albert Boresse, doyen d'âge.

La séance est ouverte à 8 h. 40.

Etaient présents : MM. Albert Boresse, Ch. [illegible], Jules Gressier, Hubert Mesplont(?), Emile Lerouge, Paul Fernandez, Mlle Hermance [illegible].

Le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance du 11 avril qui est adopté sans observations.

La majoration de 75 centimes par journée de chômage est accordée pour le mois d'avril aux Associations suivantes :

Le Syndicat des Ouvriers des Industries Textiles réunies. — Le Syndicat des Ouvriers de l'Industrie textile. — La Société « l'Employé ». — L'Union Amicale et Mutuelle des Ouvriers [illegible]. — Le Syndicat des Contremaîtres et Surveillants. — La « Paix Quotidienne ». — Le Syndicat Indépendant.

Sur la proposition du Président, la majoration de 75 centimes est maintenue pour le mois de mai.

Il est donné lecture d'une lettre de M. Léon Lefebvre, avisant le Comité qu'étant dans l'impossibilité d'assister aux réunions, il désirerait être remplacé par une autre personne ayant plus de temps à consacrer à l'œuvre du Fonds Roubaisien. Le secrétaire est chargé de voir M. Lefebvre à ce sujet ; aucune décision ne sera prise avant cette démarche.

Le Comité liquide ensuite quelques questions d'ordre intérieur.

La séance est levée à 7 h. 10.

L'Année Liturgique en 4 volumes, ouvrage extrêmement recommandé par les Evêques. LECTURE POPULAIRE, 36, Grande-Rue.

Le jubilé de M. Henri Beuscart, président de la Chorale Notre-Dame. — A l'occasion du jubilé de son président, M. Henri Beuscart, la Chorale Notre-Dame se fera entendre demain dimanche, à la Messe de 11 h. 1/2. Elle exécutera les morceaux suivants :

1. *Tu es Petrus*, soliste M. L. Dewispelaere (Gabriel Fauré). — 2. O Salutaris, M. Jules Van [illegible] (Alb. Duhamel). — 3. Ecce Sacerdos Magnus (Paul Vidal). — 4. Ave Maria, M. P. Hennebelle (Alb. Duhamel). — 5. Laudate Dominum, soliste M. Jean Cordonnier (E. Paladilhe).

Les chœurs mixtes, orchestre, harpe sous la direction de M. Albert Duhamel.

Exceptionnellement les orgues seront pour la circonstance tenues par M. Koszul, ancien organiste de la paroisse Notre-Dame.

Les membres honoraires de la Chorale Notre-Dame et leurs familles sont spécialement invités à assister à la messe de jubilé.

LA BLANCHISSERIE DE LINGE OTTON-MOCHE, à LOMME
(PASSE A ROUBAIX, LE Mardi) 0300

Avis. — Les sociétaires du Cercle « La Concorde » sont avertis que la messe de leur pèlerinage à La Marlière, sera dite non pas à 7 heures mais à 6 heures 1/2.

L'ouverture du marché aux légumes. — A la demande d'un certain nombre de maraîchers, l'Administration a décidé que pendant les mois de mai, juillet et août, le marché en gros aux légumes serait ouvert à 3 heures au lieu de 4.

Fédération pour le perfectionnement du tir. — Dimanche prochain, de 9 h. 1/2 à 11 h. 3/4, séance de tir pour la section M ; de 2 h. à 5 h., pour les sections L et N.

Consulat des Etats-Unis. — Le vendredi 30 mai étant jour férié aux Etats-Unis, le consulat de Roubaix sera fermé ce jour-là. Les factures consulaires devront, en conséquence, être présentées la veille.

La main dans une boîte à vapeur. — A la Société Anonyme de Peignage, Alfred Lampe, 31 ans, ajusteur, vérifiait le fonctionnement d'une machine lorsqu'il eut la main droite prise entre la barette et la boîte à vapeur de la machine. Il a eu l'annulaire sectionné et le majeur déchiqueté. Il sera six semaines sans pouvoir travailler.

POUR VOS DINERS adressez-vous à la maison [illegible] (DENIS-GALLENS successeur), 45 et 54, rue du Vieil-Abreuvoir. Tél. 10.0[illegible]. — Le plus beau choix de Fruits, Primeurs, Poissons, Conserves. Arrivage tous les jours. 012-2

Deux coursiers indélicats prennent la fuite. — M. Charles Delerue, négociant en laines, 3, rue de la Fosse-aux-Chênes, avait à son service en qualité de coursier, Jean Fouvez, 25 ans, 94, même rue. Il lui confia une somme de 120 francs pour payer en ville deux factures. Fouvez prit l'argent et partit, mais oublia de revenir. Il n'a d'ailleurs pas effectué les paiements dont il était chargé. Depuis il n'a plus reparu à son domicile. M. Delerue a porté plainte contre lui.

— La même mésaventure est arrivée à M. Jules Novelle, négociant en tissus, 15, rue Nain. Depuis le 10 avril il occupait dans ses bureaux un jeune homme de Wattrelos, Paul Dubar, 15 ans, demeurant rue d'Audenaerde. Vendredi matin il lui remettait 180 francs pour payer la facture d'un négociant en tissus de Roubaix. Celle-ci est demeurée impayée. Le jeune coursier a pris la fuite emportant les 180 francs.

La laine avait été volée. — Quatre bottes d'écheveaux de laine bleue à trois bouts, pesant chacune cinq kilos environ, ont été déposées il y a quinze jours par deux individus qui n'ont plus reparu au cabaret Alexis Cirez, angle des rues des Longues-Haies et du Coq-Français.

Cette laine dont le propriétaire a été vainement recherché provient vraisemblablement d'un vol.

Tout tente les voleurs. — Un messager de Tourcoing, Emile Dausset effectuait samedi matin une livraison à Roubaix, rue des Fabricants.

Tandis qu'il se trouvait à l'intérieur un individu s'est emparé sur sa voiture d'un paquet de couvertures de carnets d'échantillons, marqués P. V. B. et Cie, valant 50 francs.

La police enquête.

Jambe fracturée. — Un ouvrier de la meunerie coopérative Cyrille Desprez, 43 ans, demeurant 8, boulevard de Strasbourg, à Roubaix, a glissé sur une planche et dans sa chute s'est fracturé la jambe droite. Six semaines de repos.

Vol. — M. Delalé a adressé à la Chambre des mises en accusation le dossier de Léon Dujardin, 32 ans, boulevard d'Armentières, 93, qui le 8 avril 1912 cambriola l'estaminet Vercruysse et blessa d'un coup de couteau le caporal Vercruysse, du 164e d'infanterie.

Cet individu est inculpé de tentative de meurtre et de vol qualifié.

GAUMONT-PALACE ROUBAISIEN

Soirée à huit heures et demie.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE

Audience du 22 mai 1913

Affaires du travail. — M. Emile Wattel a employé un ouvrier le jour du repos, 5 fr. d'amende. — M. Logier a fait porter une charge trop lourde à un gamin de 14 ans, cent 5 fr. — M. Pierre Bastin encourt huit amendes de 5 fr. pour mauvais entretien des ateliers, défaut de vestiaires et d'affichage des lois et règlements. — M. Louis Proyout est condamné à 2 amendes de 5 francs pour le dernier motif.

Affaires diverses. — Alfred Vanlaeck, Victor Luna, Léon Claeys, Narcisse Demouveaux, Marceau Pierson, Gabriel Philimont, Gustave [illegible] et Gustave [illegible], Jules Delporte, François Vandenkiel(?), Louis Namotte et Pierre Desterke sont condamnés à trois francs d'amende pour ivresse.

Eugène Vanhoutte est condamné à 3 jours de travail pour violences légères.

Victor Leborgne, Georges Rohart, Emile Delerue, ont circulé en auto à une allure exagérée. 10 fr. d'amende.

Bruno Byaert, Louis Buy, Edouard Renard, Antoine Cordonnier, ont circulé à vélo sans plaque et sans lanterne ou sur les trottoirs. 1 franc d'amende par contravention.

Auguste Leborgne, Jules Debruykère, Henri Halluin, Martin Vanderstraeten, ont laissé errer leurs chiens sans collier ni muselière. Un franc d'amende.

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

Pour PREMIÈRES COMMUNIONS
CHOCOLATS EXTRAS ET DRAGÉES
Qualités supérieures, 5, rue du Priez, Lille 000

du 23 mai

Naissances. — Théophile [illegible], rue [illegible]. — Charles Caby, rue du [illegible]. — Arthur [illegible]. — [illegible].

Décès. — [illegible], 3 mois, rue de l'[illegible]. — [illegible], 17 ans, rue [illegible]. — [illegible], 38 ans, rue de l'Ommelet, 137. — Charles Couteret, 53 ans, rue de Barbieux. — Mathilde Debystère, 27 ans, avenue Julien-Lagache. — Emilie Delattre, 61 ans, boulevard Gambetta, 27.

LE SUCRE BEGHIN
[illegible]

WATTRELOS

Le Cercle Horticole se réunira dimanche à 4 heures précises, en son siège, Café Lecomte-Delerue, Grand'Place, 15.

Voici le sujet de la conférence qui sera donnée par M. Delannoy : 1. Soins d'été à donner à la vigne et au poirier : a) ébourgeonnement ; b) palissage ; c) pincement. — 2. Culture du fraisier, des haricots et autres légumes de saison. — 3. Concours. Apport mensuel.

Dans la police. — Sur la proposition de M. Galliot, commissaire de police, M. le Maire vient de nommer au grade de garde-champêtre les agents stagiaires Eugène Foures et Louis Lemaire, qui ont été agréés par M. le Préfet.

A qui le portemonnaie ? — Sous ce titre nous avons relaté que M. Emile Dusoulier, employé à la mairie, avait trouvé un portemonnaie contenant une certaine somme. Il vient d'être réclamé par Mlle Thierry, rue Magenta, à Wattrelos.

Accident de travail. — Une ouvrière de la filature Louis Watine et fils, Joséphine Robyn, 17 ans, demeurant à Roubaix, s'est blessée au pouce en remplaçant un rouleau à son métier. 15 jours de repos ; docteur Vanlaer.

Fraudeurs arrêtés. — Les préposés des douanes [illegible] et Rollin, de service au Hutin, ont arrêté la nuit dernière deux jeunes gens qui ont déclaré se nommer Alexandre Cochoteux, 18 ans, mineur, et Firmin Smagge, 20 ans, habitant Roubaix. Ils étaient porteurs de 22 kilos de tabac, valant 155 francs. Ils ont été conduits à Lille par la gendarmerie.

WATTRELOS. — Du 24 mai. — Naissance. — Georges [illegible], rue du Mont-à-Leux, [illegible].

Décès. — Firmin Dupont, 10 mois, rue de la Saillerie, 13. — [illegible], 24 ans, rue Vallon, maison Renard.

JAMET, DUFFEREAU [illegible]

CROIX

La procession de la Fête-Dieu se fera dimanche dans la propriété de M. Leclercq-Delaoutre, Grande-Rue, 127. Les portes seront ouvertes à 2 h. 1/2 et fermées à 3 h. 1/2. L'accès de la propriété ne sera accordé qu'aux personnes munies d'une carte d'invitation ; les jeunes gens au-dessous de 15 ans devront être accompagnés de leurs parents.

Les cartes d'invitation seront à la disposition des fidèles à la Sacristie de St-Martin et pour la paroisse Saint-Pierre, au patronage, après chaque messe de dimanche.

Le renouvellement du pavage de la grande route. — Le Département se propose de renouveler le pavage d'une partie de la route départementale de Lille à Roubaix, sur le territoire de Croix. Une adjudication a eu lieu à la Préfecture, mais n'a donné aucun résultat. Le prix du devis était de 130.000 francs ; les soumissionnaires ont tous demandé une augmentation, à cause du renchérissement des matières.

Cyclistes, n'allez pas sur les trottoirs. — La police a dressé toute une série de contraventions à des cyclistes qui pédalaient sur l'un des trottoirs de la rue de l'Ermitage.

CROIX. — Naissance. — Gervais [illegible], rue Lamartine, 17.

Décès. — Jules [illegible], 28 ans, rue Lamartine, 40.

WASQUEHAL

A la Jeunesse Catholique. — Les membres sont invités à se rendre, dimanche, à 3 h., au nouveau patronage, rue Delerue, pour assister à la procession de la Fête-Dieu.

Accident de travail. — Aux produits chimiques Eycken et Leroy, un homme de peine, Charles Carp, 21 ans, rue Chevreul, à Croix, s'est contusionné le pied gauche en roulant un tonneau. 10 jours de repos, docteur Liénard.

WASQUEHAL. — Naissances. — Raoul Devin, bateau « Mascotte » au pont de Wasquehal. — René Delnecque, à la maternité.

Décès. — Cyrille Carpels, 3 ans 1/2, rue du Champ-Rouge.

LEERS

Nos soldats. — En octobre 1912, M. Omer Watteau, dont la mère habite hameau de la Papinerie, fut incorporé au 100e d'infanterie, à Verdun. Ce jeune militaire, à la suite d'une congestion pulmonaire, dut être admis à l'hôpital et, hier, M. le Médecin-Major avisait M. le Maire de Leers que l'état de M. Watteau devenait inquiétant.

Mme Watteau a été avisée de la mauvaise nouvelle avec les précautions d'usage.

HEM

Paroisse Saint-Joseph. — Les dimanches 25 mai et 1er juin, à l'issue de la grand'messe, auront lieu les processions du Saint-Sacrement dans le parc de M. Olivier. La paroisse St-Joseph organise au Dieu de l'Eucharistie un cortège imposant comprenant une soixantaine de groupes aussi brillants que variés. Durant le parcours, la société Philharmonique jouera des marches religieuses et la chorale St-Joseph exécutera les chants liturgiques.

La grand'messe, ces deux dimanches, sera chantée à 9 h. 1/2 et le cortège se mettra en marche à 10 h. 1/2.

Pour l'eau potable. — Un grand nombre de réponses sont parvenues à la mairie, toutes favorables pour l'installation de l'eau potable dans la commune.

L'Administration municipale prie les personnes qui n'ont pas encore envoyé leur avis de le faire le plus tôt possible.

Accidents de travail. — Un tisserand de chez Philippe Desurmont, Alphonse [illegible], 37 ans, s'est fait une hernie par suite d'une chute. Il a reçu les soins du docteur Parmentier.

— Un briquetier de chez Lambe-Somis, Henri Delvoute, 25 ans, s'est blessé au poignet droit au cours de son travail. 10 jours de repos. Docteur Wattel.

HEM. — Naissances. — Raymonde Fornier, Petit-Lannoy. — Roger Questin, à la Place.

Décès. — Achille Castel, 77 ans, au Calvaire.

TOURCOING

CES MESSIEURS DE LA SOCIALE

A chacun son métier. Le citoyen Pierpont est cabaretier, profession honorable et qui, dans une démocratie donne de l'influence. Nous le proclamerons, s'il y tient, le premier des cabaretiers de Tourcoing. Mais il nous permettra de douter qu'en art militaire il soit plus fort que le Conseil Supérieur de la Guerre ; que ses renseignements sur les nécessités de la défense nationale soient plus précis que ceux du Ministre des Affaires Etrangères et du Gouvernement.

De même quand, au nom de « la Section tourquennoise du parti socialiste » le citoyen Pierpont « blâme » M. Groussau d'avoir — étant « juriste éminent » — voté, avec la majorité, le maintien de la classe libérable, nous nous demandons non pas où il a fait son droit, mais qui lui corrige ses fautes d'orthographe lorsque les circulaires qu'il lance — telle celle distribuée vendredi — ne sont pas des copies d'articles de journaux.

A chacun son métier. Tel général célèbre comme tel juriste éminent seraient, sans doute, de mauvais cabaretiers, mais le meilleur des cabaretiers — le premier cabaretier de Tourcoing, lui-même — se parant de l'épée ou de la toge ne parviendrait qu'à s'élever au rang d'épouvantail à moineaux.

Il faut donc, avant d'inonder de circulaires la ville et ses faubourgs, penser à ses aptitudes propres. Sans quoi on tombe dans le ridicule.

Ecoutez les conversations : « Pierpont, « général !... Pierpont, éminent juriste !... « Pierpont, ministre !... Je ne le savais « pas... Je le croyais cabaretier. » Voilà ce qu'on dit.

* * *

Dans un précédent article nous disions que les députés ayant voté pour ou contre le maintien de la classe sous les drapeaux seraient jugés sur leur attitude, qui fut nette. On vient de voir que la « Section tourquennoise du parti socialiste », comme il fallait s'y attendre, « blâme » le vote favorable de M. Groussau. Venant des tenants de l' « Internationale », c'est un honneur pour notre vaillant député.

Mais, disons-nous aussi, comment juger M. Dron ? Il s'est, une fois de plus, abstenu.

Nos socialistes tourquennois ont — comme Mme Angot — le... verbe fort. Lisez et retenez pour plus tard cette diatribe contre celui que, depuis trente ans, ils ont fait député de Tourcoing. Nous copions :

« Elle — la section tourquennoise du parti socialiste — blâme énergiquement la conduite hypocrite et lâche de M. Dron, qui n'a pas le courage de se prononcer sur une question aussi grave et qui se cache derrière une coupable abstention ».

Si après cela M. Dron n'est pas satisfait de ceux à qui il doit de siéger au Palais-Bourbon, c'est qu'il est difficile.

Paroisse St-Jacques, rue de [illegible], 67. — Demain dimanche, 25 mai, à l'occasion de la Fête du T.-S. Sacrement ; à 5 h. 1/2 et 7 h., Messe de Communion générale ; à 9 h. 1/2, Grand'Messe solennelle en chant grégorien chantée par la Chorale des Hommes.

A l'issue de la Grand'Messe, procession du T.-S. Sacrement à l'extérieur. Tous les Adorateurs et Confrères du T.-S. Sacrement sont priés de se grouper avec leur flambeau autour du T.-S. Sacrement, les consœurs autour de la bannière de la Confrérie. Les enfants de Première Communion se tiendront, pendant la Messe, *dans le chœur*, en tenue et avec le cierge de première communion ; ils assisteront en groupe à la procession. Les autres groupes se joindront au leur dans l'ordre qu'on leur indiquera.

Tir National. — La série des différents concours qui doivent avoir lieu cette année au Stand du Tir National de Tourcoing se continuera, demain dimanche, par le concours de l'Union des Sociétés de Préparation Militaire qui commencera à 10 h. du matin et sera terminé à 5 h. du soir avec interruption de 12 h. [illegible] à 1 h.

Le nombre des élèves à présenter est limité à quatre. Le classement sera fait : 1° Par le total des balles faites en cible ; 2° par le plus haut total des points faits par l'équipe.

Par élève, une série de 6 balles dans chacune des trois positions réglementaires (debout, à genou, couché) dans une seule séance. Deux balles d'essai dans l'une des trois positions réglementaires. Le délai maximum pour l'exécution des tirs est fixé à une demi-heure par équipe.

L'équipe victorieuse recevra la Coupe départementale de l'Union et les tireurs qui l'auront constituée recevront un diplôme d'honneur.

Les Sociétés de préparation militaire de Tourcoing prendront part au Concours et espèrent bien, grâce à l'entraînement régulièrement suivi s'y classer honorablement. — (*Communiqué*).

Concours de tir 1913. — Un grand nombre de sociétaires n'ayant pas tiré dimanche dernier par suite de la visite du général Lebas au stand de tir, le Comité Directeur a décidé que le concours qui devait être clos le 18, sera prolongé jusqu'au dimanche 25 mai, à midi.

Des commissaires seront à la disposition des tireurs à partir de 8 h. du matin.

La réunion des sociétés pour se rendre en cortège au stand aura lieu à 2 heures, place de la République. Le départ est fixé à 2 h. 1/2, heure militaire. L'excellente fanfare « Les Amis Réunis » accompagnera la Fédération et donnera une audition au stand à 4 h. 1/2.

Les prix seront distribués au retour, au siège de la Fédération, café du Centre, place de la République. Vingt primes en espèces seront en outre tirées au sort entre tous les membres des sociétés de la Fédération ayant participé au cortège. Chaque sociétaire recevra au départ une carte avec un numéro d'ordre qu'il devra remettre au retour pour participer aux primes.

BEURRE DE CONSERVE garanti un an de conservation à 3 francs le kilo. S'adresser pour commandes : **Fromagerie modèle, 71, rue de Tournai.** 9021

Concert public. — L'Harmonie du Blanc-Seau exécutera dimanche, à 5 heures du soir, dans les Jardins du Palais de Justice rue de Gand, les morceaux suivants :

Le Galopin, allegro (E. Gaudefroy). — Le Roi de Lahore, ouverture (J. Massenet). — 2e Fantaisie variée, pour 15 clarinettes (F. Bouillon). — Confidences de Wesly, gavotte (F. Juby). — Les Saltimbanques, fantaisie (L. Ganne). — Gracieuse, polka pour piston, soliste M. A. Leroux (Koch).

HORLOGERIE-BIJOUTERIE Réparations
Ve ROMMENS-VANZEVEREN ; 13, Gde-Place 0276

La fièvre aphteuse. — M. Montois, vétérinaire sanitaire, a constaté des cas de fièvre aphteuse chez des animaux de l'espèce bovine appartenant à un chevilleur de l'abattoir. Il en avisa la Préfecture, qui vient de prendre les mesures propres à enrayer l'épizootie dans le périmètre limité par les rues du Brun-Pain, Fin-de-la-Guerre, du Général Souham, de Roncq et des Orions.

Brûlé par de la fonte en fusion. — Un manœuvre, Auguste Lannoy, 26 ans, en coulant de la fonte en fusion dans un moule, en a reçu une partie sur le pied gauche.

Le docteur Bonte a relevé des brûlures qui nécessiteront un mois de repos.

ETAT-CIVIL DE TOURCOING

du 23 mai

Naissances. — [illegible] Robert, rue Motte, 84. — Lucienne Desmarets, rue du Congo, 177.

Décès. — Désiré Richard, 66 ans, rue Nationale, 129. — Orélie Delannoy, 73 ans, rue de l'Amidonnerie, 50.

BOUSBECQUE. — Naissances. — Robert [illegible], à la Place. — Cécile [illegible], rue de la Douane.

Mariage. — Jules Vanzele, 24 ans, ouvrier de filature et Marie Verschaeve, 21 ans, ouvrière de filature.

HALLUIN

Une grève de tisserands. — Deux cent dix tisserands de l'établissement de M. Demeestère, rues de Lille et du Château, viennent de se mettre en grève. Ceux d'entre eux qui tissent des serviettes demandent à gagner le même salaire, qu'ils travaillent sur un ou sur deux métiers ; ceux qui tissent les coutils réclament une augmentation en raison, disent-ils, de la difficulté du travail.

Cette grève entraîne le chômage d'une centaine d'ouvrières de la préparation.

HALLUIN. — Décès. — Narcisse Morel, 78 ans, à la Rouge-Porte.

RONCQ

Les voitures ne passent pas. — En raison d'importants travaux de pavage à exécuter sur la grand'route de Tourcoing à Bousbecque, la circulation des voitures sera interdite sur cette route, du Pied-de-Bœuf au Blanc-Four, du 27 mai au 27 juin.

BONDUES

Avis aux cultivateurs. — Les cultivateurs qui ont ensemencé du lin sur le territoire de la commune, doivent, s'ils veulent bénéficier des primes accordées à cette culture, en faire la déclaration à la Mairie avant le 1er juin.

LINSELLES

Le Conseil municipal se réunira lundi soir à 8 heures. Voici les plus intéressantes questions inscrites à l'ordre du jour :

Comptes et budgets de l'Hospice et du Bureau de Bienfaisance. — Compte du maire et du receveur. — Emploi du produit de la vente du Patronage. — Création du nouveau cimetière. — Formation du budget additionnel de 1913. — Révision de la liste d'assistance médicale gratuite. — Soutiens de famille de la classe 1912, etc.

MOUVAUX

Pour la Bonne Presse. — Dimanche prochain sera célébré, en la paroisse Saint-Germain, à cinq heures et demie, la messe mensuelle pour la bonne Presse, au nom du Comité de la « Croix » de Tourcoing.

Un sermon sur l'apostolat de la Presse sera donné aux messes de 5 h. 1/2, 7 h., 8 h. 1/2 et 10 h.

Vaccination. — Les personnes qui se sont présentées dimanche au lundi dernier pour la séance de vaccination, doivent se rendre à la Mairie dimanche et lundi prochain, pour la vérification des séances précédentes.

MOUVAUX. — Naissances. — Lucienne [illegible], rue Pasteur. — André Leroy, rue de Lille.

MOUVAUX-LES-FRANCS

Paroisse Saint-François d'Assise. — **La procession.** — Les Vêpres solennelles seront chantées demain dimanche à 3 heures et demie et la procession commencera à quatre heures. L'excellente Harmonie des Francs exécutera quelques marches de choix et les chants seront exécutés par la Chorale Saint-François. La procession parcourra la rue de Tourcoing jusqu'à la ferme Cornille et la bénédiction sera donnée sur la place de l'Eglise.

COMINES

Suicide. — Vendredi matin, lors de l'arrivée du train de onze heures un quart, sur le pont qui relie la France à la Belgique, à hauteur de la guérite des douaniers, un jeune homme de 21 ans, Devolder, dont les parents demeurent à Comines-Belgique, rue de Wervicq, s'est couché sur les rails et a été coupé à la hauteur de la poitrine. La mort a été instantanée.

Ce suicide était prémédité.

En effet, ce jeune homme en avait prévenu ses compagnons de travail de la retorderie d'huiles de MM. Gœman frères, lesquels, malgré tous leurs efforts, n'ont pu l'empêcher de commettre son crime.

UN TRAMWAY TAMPONNE UN CHARIOT
A THUMESNIL

Mercredi soir, le car L quittait la place de Wattignies, vers onze heures et demie. A une cinquantaine de mètres de l'arrêt fixe de la Brasserie de l'Union Lilloise, le tramway tamponna une tonne des Vidanges Villageoises attelée de deux chevaux et conduite par un domestique de M. Lefever.

Les deux chevaux furent renversés et le conducteur jeté à bas de son siège. Le tramway eut son tablier avant détérioré et les glaces brisées.

Le charretier, Louis Bazin, 35 ans, marié et père de huit enfants s'est fait des contusions graves aux deux jambes et tout particulièrement au mollet droit. Il porte d'autres blessures à la tête. Après avoir reçu les soins nécessaires, on le transporta, sur sa demande, à son domicile, au faubourg des Postes, à Lille. Dans l'après-midi de jeudi, il a été admis à l'hôpital de la Charité.

Les deux chevaux sont également blessés. Un, tout particulièrement, au dire de M. Lefever, patron des Vidanges Villageoises devra être mis hors service.

Une enquête est ouverte pour établir la part des responsabilités.

SUCRE ABEILLE le plus sucré 000

DUNKERQUE

Contrebande de guerre. — On a procédé dans les bâtiments de la Douane, à la vente publique des objets saisis comme contrebande de guerre, le 5 mars dernier, par un préposé vérificateur, M. Hidoux ; les colis débarqués en effet du vapeur « Listrac » venu de Hambourg et à destination d'Oran, étaient mentionnés comme verreries et appareils électriques ! Pris de défiance, vu le port de départ, le vérificateur fit ouvrir les caisses : il y avait 250.000 cartouches de fabrication autrichienne, 240 fusils Manlicher avec leur baïonnettes et divers accessoires.

Le tout, mis aux enchères, fut adjugé en un seul lot pour le prix de 7.000 francs à un négociant de la région, on sait que les cartouches, prohibées, devront être exportées et les fusils payer un droit de 25 francs par unité pour rester en France.

Le bonneteau. — La gendarmerie a amené à Dunkerque trois joueurs de bonneteau surpris en flagrant délit à la ducasse de Bergues. Ils ont été écroués.

CHRONIQUE SPORTIVE

HIPPISME

COURSES DE TOURCOING

La réunion du 25 mai commencera à 2 heures précises. Voici la liste des engagements et l'ordre des courses :

1re course. — A 2 heures. — **Prix de [illegible], au trot monté ou attelé. 1.000 francs.** — MM. H. Thomney, Jupiter ; P. Laloux, Dagobert ; H. Bruynooghe, Flora ; H. Bruynooghe, Bettina ; G. de Wazières, Jedet ; P. Dubus, Ivanowka ; J. Lefebvre, Isle Manière ; H. Lefebvre, Irish Joe ; H. Lefebvre, Honorine ; Richer, Jarnac ; [illegible], Digoudon ; Dal, Négociant ; Hocedez, Jacinthe ; Verrest, Joliette ; Martin, Girondis ; Ghesquière, Violette ; Ch. Cardon, Grain d'Orge ; P. Choquet, Thabe ; Delattre, [illegible].

2e course. — A 2 heures et demie. — **Prix de la Circonscription de la Société d'Encouragement. Course Plate. 1.000 francs.** — MM. Ch. Deprez, J'arrive ; Ed. Bouwaert, [illegible] ; Ed. Bouwaert, Flista ; M. Cardon, Joujou ; F. Haemers, Benjamine ; Dousaine, Magali ; G. de Glos, Kermess ; A. Labalette, Kustol ; Galant, Bigoudis ; A. Gorrée, Grecque ; L. Bonnier, Kellermann ; A. Picquet, La Princesse ; A. Picquet, [illegible] ; A. Picquet, [illegible] ; L. Orens, Mirabelle.

3e course. — A 3 heures. — **Prix des Princes, au trot monté ou attelé. Heats 2 × 3. 2.000 francs.** — MM. G. Hollebecq, Gabier ; F. Tassin, Fulton ; H. Thomney ; Illustre ; O. Caveulie, Irlande ; A. Capelle, Illico ; H. Bruynooghe, Bettina ; H. Bruynooghe, Flora ; Bouffart, Illico ; Mlle Rosa Luthi, Intrigant ; C. de Wazières, Ibrahim ; C. de Wazières, Jasmin ; De Clercq, Fouille-au-pot ; R. Finet, Eclaireur ; J. Lefebvre, Hélène ; H. Lefebvre, II ; Richard, Horace ; Jean Groff, Intrépide ; De Berghe, Jupiter ; Haras de Rouvroy, Indépendante ; A. Verriest, Impéria ; Gillaizeau, Irisarry ; Ch. Cardon, Gallus ; H. Lefebvre, Flerval ; Vanthore, Cartouche.

4e course. — A 3 heures et demie. — **Prix de l'Armée, steeple-chase militaire (2e série). Objets d'art.** — MM. Goreau, Potofeu ; Clergues, Auterive ; Dedet, Falsacapa ; Laudé, Aimé V ; De Nouaillan, Ghysane ; De Nouaillan, Fontaine ; d'Astafort, Fileur II ; de Saint-Didier, Dark ; de Metz, Morbleu III ; G. Vincent, Erato ; Richard, Ma chère Enfant ; Touttée, Bailde ; Saint-Séverin, Bilboquet ; Roman, Melba ; Madiot, Hespérus ; Latterade, Désirade II ; Evain, Green-Plume ; Dezaunay, Icoglan II ; De Flaghac, Pantenète ; Favre, Deledda ; Roux, Prétendant ; De Mython, Séminole ; De Gimel, Bengale II ; d'Amonville, Roiville ; Ogerau, Good-Boy II ; De Labarre, Triple-Rang ; De Massas, Saint-Servan II ; Oudard, Faublas II.

5e course. — A 4 heures. — **Derby de Tourcoing, au trot monté. 2.000 francs.** — MM. A. Verriest, Kroumir ; E. Royaux, Kumel ; J. Dubrulle, Kolback ; J. Dubrulle, Killarney ; C. de Wazières, Lanterne Magique ; C. de Wazières, Kentucky ; C. de Wazières, Carquois ; C. de Wazières, Kya ; C. de Wazières, Ketty Bell ; R. Finet, Kremlin ; L'Olry Rœderer, Kopeck ; L'Olry Rœderer, Kernevel ; L'Olry Rœderer, Kalmouck ; Th. [illegible], Kilometer ; P. Dubus, Kelly ; C. Theriat, Kedive ; O. Rondony, Kermora ; L. Tacquet, Kitty ; D. Le Hoc, Qui sait ; Godet, Kerven ; Mariotti, Cholot ; Costenobel, Kalouga ; Ch. Cardon, Kiva ; Ch. Cardon, Korigane ; Victor Lannoy, Kerigan ; Henri Lefebvre, Karkatoa ; L. Tribouillet, Loustalot.

6e course. — A 4 heures et demie. — **Prix des Tribunes (2e Heat).** — MM. G. Hollebecq, Gabier ; F. Tassin, Fulton ; H. Thomney, Illustre ; O. Caveulie, Irlande ; A. Capelle, Illico ; H. Bruynooghe, Bettina ; H. Bruynooghe, Flora ; Bouffart, Illico ; Mlle Rosa Luthi, Intrigant ; C. de Wazières, Ibrahim ; C. de Wazières, Jasmin ; De Clercq, Fouille-au-pot ; R. Finet, Eclaireur ; J. Lefebvre, Hélène ; H. Lefebvre, II ; Richard, Horace ; Jean Groff, Intrépide ; De Berghe, Jupiter ; Haras de Rouvroy, Indépendant ; A. Verriest, Impéria ; Gillaizeau, Irisarry ; Ch. Cardon, Gallus ; H. Lefebvre, Flerval ; Vanthor, Cartouche.

7e course. — A 5 heures. — **Prix de la Croix-Rouge, steeple-chase militaire (1re série). 1.000 francs.** — MM. Clergues, Auterive ; Laudé, Aimée V ; De Saint-Didier, Dark ; De Metz, Morbleu III ; G. Vincens, Frato II ; Cadiot, Parabellum II ; Madiot, Hespérus ; Latterade, Désirade II ; Dezaunay, Icoglan II ; Favre, Deledda ; Legrand, Automate ; Oudard, Faublas II ; d'Astafort, Fileur II ; De Gimel, Bengale II ; [illegible] ; d'Amonville, Roiville ; Ogerau, Le Lion d'Orange ; De Massas, Saint-Servan II ; P. Latour, Hermès.

8e course. — A 5 heures et demie. — **Prix des Tribunes (3e Heat) s'il y a lieu.**

9e course. — A 6 heures. — **Prix des Cantons au trot monté ou attelé. 1.800 francs.** — MM. H. Lefebvre, L'Ingénue ; H. Lefebvre, Masséna ; C. de Wazières, Gladiateur ; P. Dubus, Fémina ; R. Finet, Gamin ; Beauvois, Gourmand ; Dal, Négociant ; J.-Bte Hocedez, Jacinthe ; A. Verriest, Esmeralda ; Tacquet, Idéo ; Costenobel, Isaac ; P. Choquet, Haubourdinoise ; C. Cardon, Flambeau ; H. Sal, Gauloise ; J. Lefebvre, Inaudi Jacques ; [illegible], Jealiah ; F. Devenyns, Hélène d'Eu ; E. Sauvage, Hachette.

10e course. — A 6 heures. — **Prix des Tribunes (4e Heat) s'il y a lieu.**

JEU DE BALLE

A DENAIN

Dimanche 25 mai, à trois heures, sur le Ballodrome de la place de la Mairie, Grande Lutte internationale de première catégorie entre les fortes parties de Binche (Clacquin-Thirionnet) et Valenciennes (Adonis-Thibaut).

Tous les amateurs se donneront rendez-vous dimanche à Denain pour assister à cette lutte. D'un côté les Valenciennois voudront prendre leur revanche mais les Binchois sont terribles aussi il faudra que nos joueurs français emploient à faire de véritables prodiges pour parvenir à vaincre de si redoutables adversaires. On sait que Binche est composée de Thirionnet et Gaillard aux cordes, Jef Clacquens au petit-milieu, Lefebvre Omer au grand-milieu et Achille Castelain.

En terminant espérons que M. le Président fera tout son possible pour trouver des hommes impartiaux parmi les experts, afin que les incidents regrettables de dimanche dernier ne se reproduisent plus.

Dépêches de la Nuit

M. Clémenceau à l'Elysée

Sur le désir que le Président de la République lui avait fait exprimer par son secrétaire général, M. Clémenceau s'est rendu aujourd'hui, vendredi, à l'Elysée, pour conférer avec M. Poincaré.

(Havas).

LA PROPAGANDE ANTIMILITARISTE
dans l'Est

Toul. — A la suite des perquisitions faites par le commissaire de police, on a découvert une grande quantité de brochures antimilitaristes dans une chambre louée en ville par un soldat de la garnison.

Ce militaire a été arrêté.

D'autre part, un sergent a été consigné à la chambre jusqu'à nouvel ordre, et sera vraisemblablement mis en prison d'ici peu.

UNE SENTINELLE TIRE

Lunéville, 23. — La nuit dernière un coup de feu a été tiré par une sentinelle du parc à fourrages, près de la Vezouze, sur un auto conduit par des officiers venant de Nancy. Le factionnaire déclare avoir fait les sommations, qui n'ont pas été entendues.

Une glace de la voiture a été brisée. On enquête.

Tous les lecteurs nous disent : Rien de meilleur que le *Chocolat Delespaul-Havez*. C'est vrai ! 000

Les projets militaires
EN BELGIQUE

Bruxelles. — La Chambre a repoussé le recrutement régional par 102 voix contre 59. Elle a également rejeté la création de régiments flamands et wallons.

L'Allemagne ne craint rien

Berlin. — Le prince Henri de Prusse et sa femme ont célébré vendredi leurs noces d'argent.

Parlant devant d'anciens combattants, le prince a dit : « La situation actuelle est sérieuse, mais nous autres Allemands, nous n'avons aucune raison de la craindre ».

LE ROI D'ANGLETERRE
A [illegible]

Le Roi George a reçu vendredi une députation de la colonie anglaise de Berlin. Dans une allocution il a dit : « En favorisant le maintien des relations amicales entre vous et la population de ce pays vous aidez à assurer la paix du monde. »

L'ASSASSIN DUVIGNON

Pontoise. — L'assassin Duvignon est arrivé vendredi soir, venant de St-Quentin.

Il a été écroué.

LES LOIS D'EXCEPTION
EN ALSACE-LORRAINE

Berlin. — Le bruit a couru que le Conseil fédéral serait opposé au projet du Gouvernement d'Alsace-Lorraine concernant les lois d'exception. Ce bruit est dénué de tout fondement.

(Havas).

Le Président du Souvenir Alsacien est acquitté

Metz. — En septembre dernier, M. Jean, président du Souvenir Alsacien-Lorrain, faisait opposition à un procès-verbal le frappant d'une amende de 25 francs, parce qu'il n'avait pas donné suite à une sommation de la police de Metz, qui lui réclamait les statuts de la Société et la liste de ses membres.

L'affaire est venue vendredi devant le tribunal des échevins.

Après des débats qui ont duré pendant huit heures, le tribunal a rendu un verdict d'acquittement en faveur de M. Jean.

Cette décision est appelée à une grande répercussion en Alsace et en Allemagne.

LA CRISE BALKANIQUE
LES PROPOSITIONS DE PAIX

Londres. — Les modifications proposées au traité de paix par la Turquie n'auraient pas une importance aussi considérable qu'on le croyait tout d'abord. Dans les milieux balkaniques on a maintenant une impression plus rassurante pour la conclusion de la paix.

GRECS ET BULGARES

Athènes. — Le bruit d'après lequel des ordres auraient été donnés d'attaquer Cavalla est inexact.

Le gouvernement hellénique a la certitude que les derniers conflits, quoique sérieux, n'auront pas d'autres conséquences. Le Roi est parti pour le golfe de Tsagesi.

La SANTÉ du MIKADO

Tokio. — Dans la soirée de jeudi, la température du Mikado était de 39°4. Le bulletin publié vendredi après-midi annonce une température de 39°[illegible].

Les médecins ont diagnostiqué une pneumonie.

PETITES DÉPÊCHES

Madrid. — Le Roi a signé un décret nommant M. Garcia Prieto Grand d'Espagne.

De son côté, M. Geoffray a remis à l'ancien ministre des affaires étrangères les insignes de grand-croix de la Légion d'honneur.

Bruxelles. — Le vainqueur du military international de 1913 est le lieutenant français Boboursez, du 8e chasseurs, à Auxonne.

Le Roi a reçu le vainqueur dans sa loge.